Subject: Un essai de compte rendu des échanges à propos du Plan d'action Mairie et des aménagements cyclables à améliorer

From: Jean Yves Deyris <jydeyris@gmail.com>

Date: 2017-05-02 17:43

To: NUSSBAUMER Christophe <nussbaumer.christophe@neuf.fr>, Nunes Florence <fl.nunes@laposte.net>, Bruno Caline <bru>bruno.caline@wanadoo.fr>, VIGNOLLES Philippe <philippe.vignolles@free.fr>, TERREN Patrick <patrick.terren@gmail.com>, POTIER Annick (DÉPLACEMENTS)
<annickpotier@yahoo.fr>, CHEVALIER Catherine <cathchevalier@wanadoo.fr>, KIKI RABIER <rabierchristiane@orange.fr>, DEYRIS Jean Yves
vivdevris@amail.com>

A ceux et celles qui ont participé au débat via le forum

Bonsoir,

Nous sommes à la veille de la réunion en groupe de travail dont Christophe nous parle dans son compte rendu de réunion PàV/Elus /Services techniques du 13 avril dernier. A cette heure nous ne savons si cette réunion est maintenue.

Dans tous les cas j'ai réuni (voir en PJ) les apports de chacun de nous, envoyés sur le forum de PàV et je vous livre le résumé que j'ai pu en faire.

J'ai fait au mieux pour rendre compte de chacun des points de vue exprimés par une liste pour chaque thème.

Vos réactions sont le bienvenues (à adresser par "répondre à tous")

Relations Mairie/PàV, liste des points de vue :

- élément encourageant
- un nouvel élan de PàV
- cela a bien tardé
- elle n'apporte pour l'instant que des demandes et pas de réponses
- elle n'apporte rien de déterminant
- pas de "chèque en blanc", ne pas faire "une confiance aveugle"

La demande de la mairie pour l'avis de PàV sur le Plan d'action 2017-2020, liste des points de vue

- ce n'est pas une priorité
- il faudrait un délai de réponse plus important
- la pression exercée pour rendre un avis dans un délai si court n'est pas acceptable

L'amélioration de l'existant, liste des points de vue :

- il faut mettre cette question à l'ordre du jour de nos relations avec la Mairie
- cela fait partie d'un dialogue global
- c'est prioritaire
- c'est le seul objet de discussion à avoir aujourd'hui

Les rapports entre les services techniques et PàV, liste des points de vue :

- pas de distinction faite entre relation avec la Mairie et relation avec les services techniques; le point de vue est donc celui qui apparaît plus haut dans relation Mairie/PàV
- c'est un élément de dialogue à traiter spécifiquement
 - le dialogue doit être constructif et efficace
 - la négociation doit se faire points après points, pied à pied de telle sorte que les propositions d'amélioration que nous proposons soient suivies d'effet
 - une question posée : "qui est chargé de la veille de la qualité des aménagements, les services techniques, PàV ? à quel prix, dans quelles conditions ?



-Attachments:

AVIS PLAN VELO ET AMENAGEMENTS.pdf

68.6 kB

De: Christophe NUSSBAUMER < nussbaumer.christophe@neuf.fr>

Bonjour à tous, adhérents de "Pau à Vélo"

Je vous transmets ci-dessous le compte-rendu de la réunion tenue au Centre Technique Municipal de Pau le jeudi 13 avril, dont l'objet principal était le "PLAN VÉLO" de Pau.

L'avis de "Pau à Vélo" étant sollicité pour la fin de la semaine prochaine, nous organisons une réunion à ce sujet : Mercredi 03 mai 2017, de 20h30 à 22h00, à la Pépinière

Merci de confirmer votre présence dans la mesure du possible.

Bonne lecture, et bonne soirée à vélo ! Christophe

COMPTE DENDII "DAII À VÉLO"

COMPTE-RENDU "PAU À VÉLO"
RÉUNION "PLAN VÉLO"
JEUDI 13 AVRIL 2017 DE 10h25 À 11H30
AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE PAU

PARTICIPANTS

<u>"Pau à Vélo"</u>: Hervé CADILLAC (adhérent), Christophe NUSSBAUMER (secrétaire), Michel RIETSCH (administrateur), Sylvain THIBEAU (secrétaire adjoint)

<u>Élus Ville de Pau</u>: Pascal BONIFACE (eau, énergie, condition animale, développement durable, vélo sauf VLS et sauf Tour de France), Jean-Paul BRIN (coordination générale et urbanisme)

<u>Services SMTUPPP</u>: Véronique HOURCADE-MÉDEBIELLE, Guillaume DALMOT (Aménagements Espaces Publics)

Tour de table, présentation des participants.

La précédente entrevue de "Pau à Vélo" avec Jean-Paul BRIN avait eu lieu à l'hôtel de Ville de Pau le 20 février 2015.

Cette réunion portant sur le schéma d'aménagements cyclables a été proposée pour recueillir l'avis de "Pau à Vélo" avant sa présentation au maire de Pau. "Le Maire veut avoir le plan vélo rapidement".

Guillaume DALMOT détaille une présentation "Plan Vélo" montée par le SMTUPPP avec l'AUDAP.

SMTUPPP = Syndicat Mixte des Transports Urbains Pau Porte des Pyrénées.

AUDAP = Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées.

Le "Plan Vélo" s'étend au-delà de l'agglomération, puisqu'il concerne les 37 communes du SMTUPPP.

QUELQUES CONSTATS

- Le modèle du "tout-voiture" a atteint ses limites
- Le vélo a d'excellents atouts
- Les aménagements sont encore trop dispersés pour former un réseau
- Mais il existe déià de grandes liaisons de loisirs, et aussi des parcs pour une pratique familiale
- L'agglomération paloise est un territoire prompt au développement du vélo
- Points favorables : topographie plate, destinations proches, climat clément ; ces aspects seront repris dans le cadre de l'analyse objective pour le PDU
- La pratique du vélo à Pau est équivalente à la moyenne nationale française ; le déplacement à vélo moyen est de 3km

OBJECTIFS 2030

- Vélo familial et loisir, grands itinéraires, réseau, espaces pour les plus jeunes, parcours de rabattement
- Promenades, à l'image des exemples existants (parc naturel urbain Gelos, boulevard des Pyrénées, ...)
- "Lignes de désir" (pour joindre les pôles de vie), "axes express" (pour les utilisateurs chevronnés), "liaisons efficaces" (pour la continuité)
- Tout cela pour "placer le vélo comme alternative à la voiture"
- 276km d'aménagements, dont 35% sont déjà réalisés aujourd'hui

- 38% de pistes, voies vertes, chemins ; 34% de cohabitation en zone apaisée ; 28% de bandes, voies de bus, chaucidou
- Le plan vélo, établi au périmètre du SMTUPPP, sera décliné par chacune des 37 communes sur son territoire, selon sa volonté

L'AVIS ATTENDU DE "PAU À VÉLO"

- "Pau à Vélo" est appelée à donner son avis sur ce projet de "Plan Vélo", notamment sur les "lignes de désir", et prioritairement au périmètre de la ville de Pau.
- Suite à cet avis, à donner sous moins d'un mois, le projet sera exposé au maire de Pau en vue de la mise en place d'un **plan d'action 2017-2020**
- Pour ce travail, VHM enverra à pau@fubicy.org les documents confidentiels du "Plan Vélo"
- Délai de réponse : vendredi 5 mai 2017 en vue du COPIL prévu par la ville de Pau le 09 mai
- "Pau à Vélo" envisage une réunion en groupe de travail le mercredi 03 mai 2017

AUTRES SUJETS

- "Pau à Vélo" signale qu'avant d'envisager ce plan vélo long terme, il y a aujourd'hui de nombreux problèmes à régler dans l'immédiat : aménagements dégradés, signalisations manquantes, jalonnements, communications, doubles sens cyclables, stationnements, peintures, voiries rénovées sans aucun aménagement cyclable ; ces éléments sont déjà en grande partie cartographiés par l'association
- Pour ce sujet sur les aménagements actuels, une réunion sera organisée avec les services techniques courant mai 2017
- Il y a aussi le sujet des VLS
- Carnot/Foirail : le projet d'aménagement de ce quartier, à fort budget, nécessitera une enquête publique, et Jean-Paul BRIN souhaitera aussi obtenir l'avis de "Pau à Vélo"
- "Pau à Vélo" mentionne que l'objet de notre association va au-delà du vélo, et que nous militons notamment pour les piétons et les PMR ; sur le handicap, une personne à la ville de Pau (Patricia WOLFF) suit le dossier du plan d'accessibilité des espaces publics.

De : Jean Yves Deyris jydeyris@gmail.com

J'ai lu attentivement le mail de Christophe, je retiens :

1. "Pau à Vélo" est appelée à donner son avis sur ce projet de "Plan Vélo", notamment sur les "lignes de désir", et prioritairement au périmètre de la ville de Pau.

Suite à cet avis, à donner sous moins d'un mois, le projet sera exposé au maire de Pau en vue de la mise en place d'un plan d'action 2017-2020• Pour ce travail, VHM enverra à <u>pau@fubicy.org</u> les documents confidentiels du "Plan Vélo"

Question:

a-t-on reçu les "documents confidentiels" pour comprendre ce que sous-tend le concept de "lignes de désir ".

Me référant à wikipédia, je lis

Une **ligne de désir** est en zone urbaine un sentier tracé graduellement par érosion à la suite du passage répété de piétons, cyclistes ou animaux.

C'est une notion bien connue des sociologues et urbanistes (Ex : On construit un espace vert vierge sans chemins définis; on attend et on voit où les gens créent le ou les passages qui leur conviennent...C'est là que l'on va organiser un chemin piéton ou/et cyclable).

Mais je ne vois pas bien comment appliquer ce concept dans une ville sans espaces disponibles ... En effet : soit les rues n'offrent aucun danger pour les cyclistes et il suffit d'observer par où ils passent....Soit elles sont dangereuses et on ne verra aucun cycliste y passer... C'est la fameuse question de la poule et de l'œuf

2. "Délai de réponse : vendredi 5 mai 2017 en vue du COPIL prévu par la ville de Pau le 09 mai"

Remarque:

PàV aurait dû répondre "mission impossible"...Peut-on accepter de bûcher un document qui arrivera (?) dans le jours qui viennent et rendre sa copie quelques jours après. Pas envisageable et pas sérieux

"Pau à Vélo" signale qu'avant d'envisager ce plan vélo long terme, il y a aujourd'hui de nombreux problèmes à régler dans l'immédiat : aménagements dégradés, signalisations manquantes, jalonnements, communications, doubles sens cyclables, stationnements, peintures, voiries rénovées sans aucun aménagement cyclable; ces éléments sont déjà en grande partie cartographiés par l'association

Remarque:

Je vois qu'en fin de cette réunion, PàV a pu "signaler" les problèmes dont l'association fait l'inventaire grâce à la cartographie qu'elle réalise et qui est mise en ligne sur www.pauavelo.fr....Là, nous sommes mieux préparés grâce au travail réalisé depuis 1 an et demi....comparé au délai de quelques jours pour répondre à la Mairie sur le Plan d'action

4. "

Pour ce sujet sur les aménagements actuels, une réunion sera organisée avec les services techniques courant mai 2017

Question:

les services techniques se donnent-ils les moyens d'assurer le suivi de la qualité des aménagements existants ? Ont-ils un prestataire auquel ils confient cette mission ? ou le recherchent-ils ? et à quel prix ?

Remarque:

A ce jour les adhérents de PàV réalisent cette veille bénévolement Seule une convention "donnant-donnant" pourrait permettre un échange valable d'informations (données par PàV) et de services (rendus par la Commune).

On peut essayer, par exemple :

Nous vous donnons les informations sur les aménagements défectueux Vous nous donnez les améliorations en conséquence.

On peut faire un essai, par exemple :

Nous vous signalons les bandes cyclables dégradées Vous les réparez

> Nous vous signalons les SAS qui manquent Vous les aménagez

> > Nous vous donnons les ruptures dangereuses d'aménagement Vous créez une continuité etc...

On voit s'ils tiennent parole sur un premier signalement; si oui, on poursuit avec un second... etc...

Je serai présent à la réunion du 3 mai pour exposer ces questions et remarques Je peux représenter ceux et celles qui les partagent et qui ne pourront être présentes Dans ce cas, faites moi signe avant le 3 mai Merci

De : Catherine CHEVALIER cathchevalier@wanadoo.fr

Je suis Ok sur l'aspect amélioration de l'existant très largement identifié grâce au blog dans une collaboration PàV/mairie avec résultats concrets dans leurs meilleurs délais et si possible avant la fin de l'année/milieu d'année prochaine (pour le printemps prochain donc!) ce serait de la part de la mairie un bon signal de réelle volonté d'entendre les revendications des cycladins...Il y a déjà pas mal à faire.

Pour le reste, je me suis déjà exprimée, je n'y vois pas d'intérêt immédiat. La réalité du cycladin c'est aujourd'hui, pas en 2030, c'est bien d'envisager l'avenir mais ça c'est le travail des élus d'y réfléchir, je me situe moi en tant que membre d'une association porte-parole des cycladins dans une dynamique du présent.

Catherine

De: Patrick Terren < patrick.terren@gmail.com >

Date: 28 avril 2017 à 08:19

Objet : Re: [Forum Velo] Consultation de PàV sur le "Plan vélo"

À : Jean Yves Devris <ivdevris@gmail.com>

Ok Jean Yves, je soutiens ta proposition à 100%. Pas de chèque en blanc pour la mairie compte tenu des antécédents: la confiance mutuelle est à reconquérir!

De : philippe vignolles philippe.vignolles@free.fr

Je suis sur la même longueur d'onde que Jean-Yves, tu peux porter ma voix... pas de confiance aveugle, nous jugerons les actes au fur et à mesure des aménagements !

Philippe

De : fl.nunes@laposte.net

Bonjour à tous

merci Christophe pour ton compte-rendu

je ne pourrai pas être à la réunion du 3 mai, ci-après quelques remarques :

les points positifs

- une rencontre enfin avec la mairie! y compris l'adjoint au maire Mr Brin, et des propositions de dialogue
- des constats et des objectifs globalement intéressants
- l'avis de Pau à Vélo demandé sur 2 dossiers importants, le plan vélo et le quartier Foirail / Carnot
- une réunion en mai sur les aménagements actuels :
- > je proposerais de demander le budget alloué aux services techniques pour les différents types de travaux et de donner nos priorités dans ce cadre, en fonction du recensement des problèmes faits par nous

les points de vigilance

- les délais de réponse.
- > à mon sens se positionner dans un premier avis partiel sur les points majeurs dans le délai imparti, et dire que sérieusement pour aller plus loin il faut un délai d'un mois à partir du moment où on a les éléments techniques
- le champ de réponse.
- > je proposerais de donner une réponse sur l'ensemble et pas uniquement sur les éléments ciblés par la ville

merci à nos représentants, et bonne réunion à tous ! Florence

De : Bruno Caline <u>bruno.caline@wanadoo.fr</u>

Bonjour à tous,

Merci bien Christophe pour le compte rendu détaillé de la réunion du 13 avril.

Comme je ne pourrais malheureusement pas participer à la réunion du 3 mai, voici les deux points que je souhaiterais souligner:

- 1- en premier lieu, sincères félicitations d'avoir renouer le contact avec la municipalité. À n'en pas douter, cette première réunion après un passage à vide de 2 ans, sera suivie d'autres réunions et échanges avec les services techniques et la mairie. En conséquence, "Pau à Vélo" retrouve son rôle initial d'interlocuteur auprès de la municipalité pour représenter tous les types de cycladins de Pau et de son agglomération. Bravo pour ce nouvel élan de "Pau à Vélo".
- 2- je partage entièrement les commentaires de Florence adressés hier soir sur les aspects positifs et les points de vigilance.

Bonne réunion préparatoire du 3 mai et pour les autres réunions à venir.

Bien cordialement,

Bruno

De : Annick Potier < annickpotier@yahoo.fr>

La réunion de mercredi avec la mairie est compromise (pas de documents). Je me réjouis que le dialogue est repris; si dialogue ,il y a, il doit être constructif et efficace de part et d'autre.

Point N°1 Urgence: partage des infos (avec les service techniques) au coup par coup/ donnant- donnant pour l'améliorationt de l'existant.(je ne rentrerai pas dans les détails)

Point n°2: un travail sur un aménagement plan vélo 2027 peut et doit s'élaborer entre la mairie et Pau à Vélo en y associant le conseil départemental qui gère la voie verte ; mais pas à la va vite (faire un calendrier) Anik

De: "Rabier Christiane" <rabierchristiane@orange.fr> a écrit:

Bonjour à toutes et tous

En préalable je précise que je suis pour une participation de Pau à Velo à des rencontres avec la mairie pour améliorer les pistes cyclables, en créer de nouvelles, et réfléchir sur l'avenir du Velo dans notre ville, département, région,...société.

Ceci étant dit ...

Je note:

- 1- qu'aucun contact n'a pu être établi depuis février 2015, pas de réponse aux demandes de rendez-vous, pas de consultation de Pau à Velo sur les travaux faits, en particulier la piste "verte" du bd des Pyrénées ... n'y avait-il pas d'autres priorités ?
- 2- les documents confidentiels sont-ils arrivés ?
- Si non, sur quoi se baser pour donner un avis?
- 3- si je comprends bien, il s'agit de donner notre avis sur un "plan Velo" à 2030 et plus précisément un plan d'action 2017/2020 .

N'est ce pas se souvenir un peu tard que nous existons?

Peut-on en 3 jours analyser un plan d'action sur 3 ans, sachant qu'il va falloir sans doute se déplacer pour étudier les situations sur le terrain ?

4- comme l'a bien fait remarque Pau à Velo " il y a aujourd'hui de nombreux problèmes à régler ..."

Quelle est la position de la mairie face à ces problèmes urgents ?

Voilà mon avis sur cette question

Bonne soirée à toutes et tous

Envoyé depuis l'application Mail Orange